

Première évaluation intermédiaire des comptes 2010 de l'Etat

Déficit inférieur au budget

La première évaluation intermédiaire des comptes 2010, établie à fin juin 2010, laisse entrevoir un déficit de 20,7 millions de francs alors que le budget tablait sur un excédent de charges de 33,9 millions. Les investissements nets sont par contre supérieurs aux prévisions budgétaires. Ils sont actuellement estimés à 70,4 millions alors que le budget prévoyait un montant de 64,7 millions. Ces résultats légèrement meilleurs que prévus réduisent l'insuffisance de financement, soit la nécessité de recourir à l'emprunt, de 58,5 millions dans le budget 2010 à 52,4 millions pour cette première évaluation. Selon ces projections, les limites du frein à l'endettement seront donc respectées puisque le degré de couverture des revenus déterminants s'établit ainsi à 1,2% (limite maximale de 2%) et le degré d'autofinancement à 82,3% (limite minimale de 70%).

Charges contenues

Par rapport au budget 2010, les charges brutes de fonctionnement diminuent de 9,9 millions ou 0,5% pour s'établir à 1'876,8 millions. Malgré une enveloppe budgétaire restrictive, le Conseil d'Etat constate avec satisfaction que les départements et services engagent des efforts importants pour la respecter. Les crédits supplémentaires de 21,7 millions octroyés jusqu'à ce jour ont été intégralement compensés. Il est aussi vrai que l'Etat profite du report au 1^{er} janvier 2011 de l'entrée en vigueur de la révision de LAMAL sur les soins de longue durée. Par ailleurs, les taux d'intérêt restent particulièrement bas et le renouvellement des emprunts s'effectue à des conditions très avantageuses qui réduisent la charge de la dette.

Revenus en légère hausse par rapport au budget mais en baisse par rapport à 2009

Les revenus bruts sont estimés à 1'856,1 millions alors qu'ils étaient budgétés à hauteur de 1'852,9 millions. La progression est de 3,2 millions ou 0,2%. Les impôts directs augmentent de 913,2 à 919,4 millions, soit une hausse de 6,2 millions ou 0,7%. Les constats sont par contre très différents entre personnes physiques et personnes morales.

L'impôt sur les personnes morales augmente de 32 millions. Les résultats des entreprises s'avèrent meilleurs que prévus. D'une part, le recours au chômage leur a permis de ne pas licencier et de réduire leurs charges salariales. D'autre part, certaines ont dissout des réserves latentes pour maintenir un niveau de recettes suffisant. Par ailleurs, cette augmentation de recettes est influencée par les démarches menées par le DJSF dans le cadre de la réforme de la fiscalité des entreprises qui sera débattue au Grand Conseil à la fin août. Ce résultat positif démontre que les propositions du Conseil d'Etat, si elles sont acceptées par le Parlement, ouvrent des perspectives d'avenir réjouissantes pour les finances de notre canton.

Les effets du chômage se font par contre fortement sentir sur l'impôt des personnes physiques qui diminuent de 29 millions par rapport au budget. Les corrections de tranches à la baisse sont importantes et les bordereaux soldes 2009 sont plus faibles que durant les années passées.

Le Conseil d'Etat constate par ailleurs que les revenus bruts sont en baisse par rapport à 2009. Ils se montaient encore à 1'880,5 millions contre 1'856,1 millions dans ce premier résultat prévisionnel 2010. La diminution est de 24,4 millions ou 1,3%. Ce constat est particulièrement inquiétant pour les impôts directs qui, malgré le résultat positif sur les personnes morales, reculent de 982,3 millions en 2009 à 962,0 millions cette année, soit une baisse de 20,3 millions ou 2,1%. La chute est particulièrement brutale pour les personnes physiques dont les prévisions sont 29 millions ou 4,1% inférieures au budget 2010 et 13,3 millions ou 1,9% aux comptes 2009.

Des investissements nets en progression

Les investissements nets se montent à 70,4 millions contre 64,7 millions au budget. Ils sont marqués par la prise en compte d'une première tranche de paiement de 6,4 millions pour le projet Microcity qui n'était pas encore inscrite au budget. Par ailleurs, au vu du résultat du compte de fonctionnement et, par conséquent, de la capacité d'autofinancement meilleure que prévue, le Conseil d'Etat a décidé d'avancer certains projets planifiés en 2011 dans la limite de ses compétences pour un montant total de 6,7 millions.

Bilan contrasté

Le Conseil d'Etat est satisfait de ce résultat meilleur que prévu. Les charges sont contenues malgré une enveloppe budgétaire très restrictive. La situation financière des entreprises est encourageante et la perspective de la réforme fiscale permet d'envisager une hausse des recettes fiscales sur les personnes morales. *A contrario*, le résultat reste déficitaire, ce qui signifie que l'Etat de Neuchâtel continue de recourir à l'emprunt pour se financer. Mais il ne pourra pas indéfiniment compter sur des taux d'intérêt bas; si ces derniers repartent à la hausse, le fardeau de la dette en sera d'autant plus lourd et son financement privera l'Etat de moyens qui pourraient être affectés à des prestations ou à des investissements. Par ailleurs, le niveau d'endettement atteint des limites en regard de celui de toutes les collectivités neuchâteloises et des entités paraétatiques. C'est en effet l'ensemble de cet endettement que considèrent les prêteurs lorsqu'ils évaluent le risque encouru face à notre collectivité.

Le gouvernement est aussi très préoccupé par la baisse des recettes fiscales des personnes physiques. Il est enfin très inquiet du faible niveau d'investissement qui est tout juste suffisant pour parer aux urgences mais qui ne permet plus de maintenir la valeur ou de revaloriser le patrimoine existant et, surtout, de financer les nouveaux projets.

Le défi collectif reste donc de taille et il est plus que jamais urgent de redresser les finances de notre canton. Ainsi seulement, il sera possible de dégager les marges de manœuvre nécessaires au développement de notre collectivité.

Pour de plus amples renseignements:

Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du DJSF, tél. 032 889 64 00.

Neuchâtel, le 24 août 2010